



Projet WALLPHY. La mise en place d'initiatives de phytomanagement sur sites marginaux en Wallonie

Laurence Haouche - ISSeP



**Institut scientifique
de service public**

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, DE L'OVAM, DE LA PROVINCE WEST-VLAANDEREN ET DE LA WALLONIE | MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELING, OVAM, WEST-VLAANDEREN, DE GEDREVEN PROVINCIE EN WALLONIË

Objectifs du projet

- Améliorer les connaissances dans le phytomanagement pour élargir l'offre de modes de gestion et de valorisation des sites pollués en Wallonie ;
- Evaluer les performances de cette phytotechnologie dans la stabilisation des polluants et la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux (écosystèmes, nappes phréatiques) ;
- Contribuer au développement durable grâce à une réflexion sur l'utilisation de la biomasse produite dans une logique d'économie circulaire.

Sites concernés

Après plus de 2 ans de contacts, de recherche d'information, d'argumentation, ... 6 ha acquis pour l'expérimentation

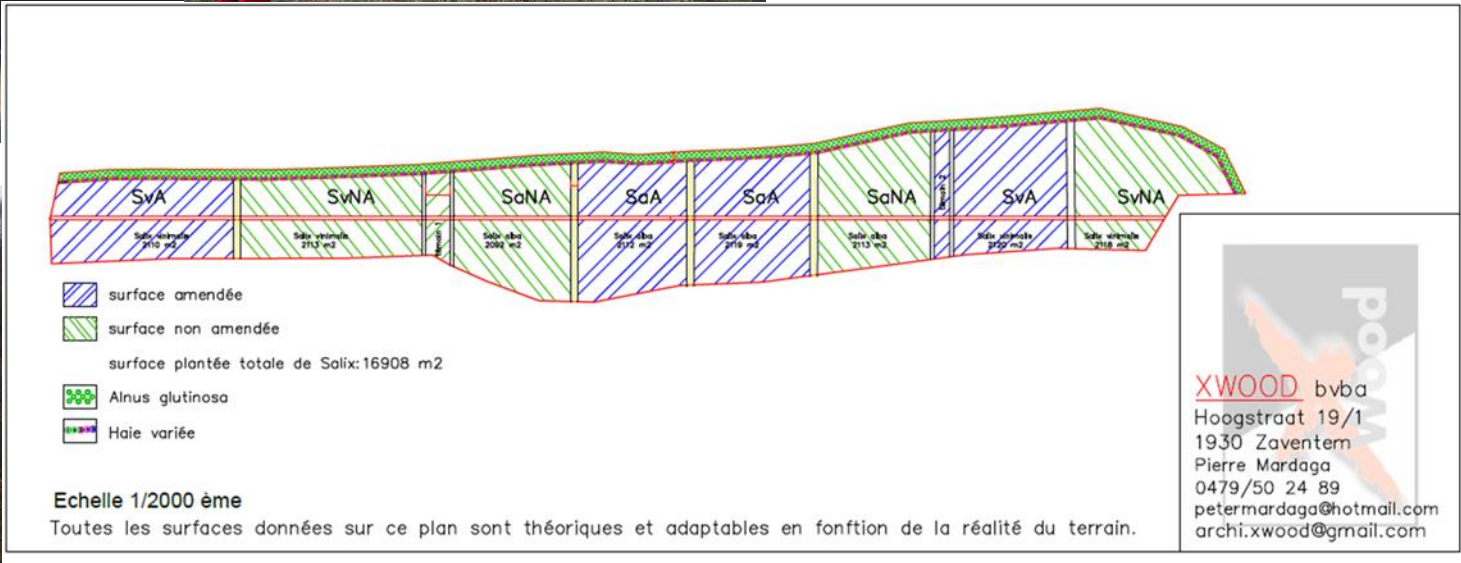


- ✓ 4 sites
- ✓ 4 problématiques
- ✓ 3 configurations
- ✓ 2 objectifs : valorisation de l'espace, valorisation économique

Acquis du projet

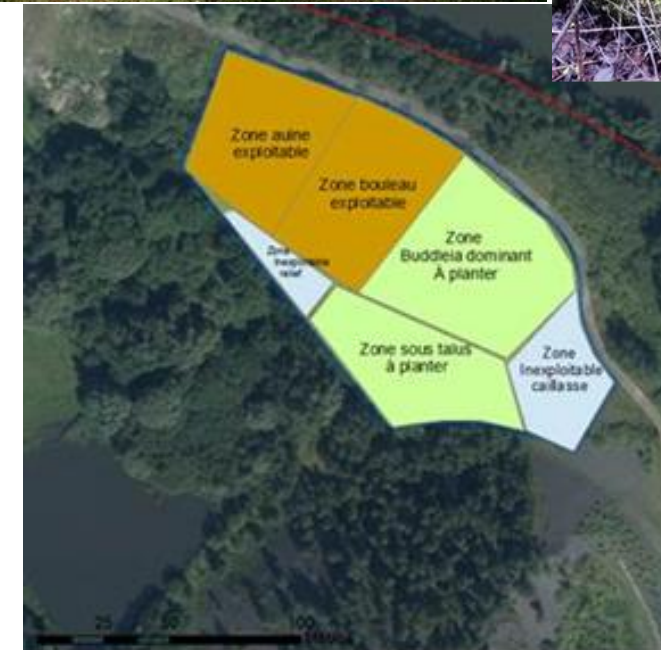
- Site 1 : terrain de dépôt de sédiments de voies d'eau
 - Superficie : 1,6 ha
 - Accord de mise à disposition : mars 2018
 - Durée de mise à disposition : 3 ans
 - Contamination : ETM (1g/kg Cu, 2 g/kg Zn, 600 mg/kg Pb), HC (700 mg/kg), HAP dont 3 mg/kg de BaP
 - Planté novembre 2018 : saules adaptés à terrain pollués (2 variétés), protégés d'une rangée d'aulnes , d'une haie d'arbustes + couvert herbacé
 - Objectif : valoriser l'espace et favoriser la biodiversité

Acquis du projet



Acquis du projet

- Site 2 : ancien teruil repeuplé
 - Superficie : 1,2 ha
 - Zones hétérogènes
 - Caractérisation chimique réalisée en novembre 2018 : métaux (200 ppm Zn, 90 ppm Pb et 40 ppm Cu) + HAP (anthracène, b(a)anthracène, BaP, b(b)fluoranthène)
 - Convention de mise à disposition signée en octobre 2018
 - Durée de mise à disposition : 5 ans
 - Espace repeuplé : présence de bouleaux et d'aulnes ; sylviculture bouleaux à envisager
 - Actions envisagées : implantation de peuplier, robinier
 - Objectif : valorisation de biomasse (énergie, industrie du bois ...)



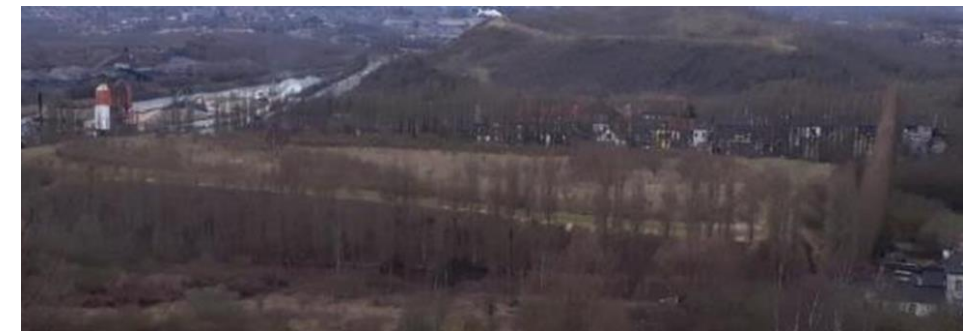
Acquis du projet

- Site 3 : ancienne décharge
 - Superficie : 1,2 ha
 - Contamination : HC, ETM, HAP
 - Convention de mise à disposition signée en novembre 2018
 - Durée de mise à disposition : 7 ans
 - Plan d'assainissement à l'étude à l'administration
 - Pas d'action possible avant avril-mai 2019
 - Terrain relativement fertile même si impropre à l'agriculture
 - Objectif : production de biomasse pour valorisation énergétique (idéalement culture miscanthus mais possibilité taillis à courte rotation (saules))



Acquis du projet

- Site 4 : ancien terril aplani
 - Superficie : 2 ha
 - Caractérisation chimique réalisée en novembre : 100 ppm Zn, 20 ppm Pb, 40 ppm de Cu ; pas de contamination notable en HC (y compris HAP)
 - Convention de mise à disposition signée en janvier 2019
 - Durée de mise à disposition : 8 ans
 - Zone humide : roselière + zone à planter
 - Différentes essences envisagées : bouleau en bordure, robinier cerné par aulne, peuplier, érable
 - Objectif : valorisation de biomasse (énergie, industrie du bois, ...)



Acquis du projet

- Clarification du contexte réglementaire wallon :
 - Pour les sites classés SAR (à réaménager) : pas de demande de permis d'urbanisme pour boisement si mise en œuvre de phytomanagement
 - Les données d'analyse de sol générées dans le but d'améliorer les connaissances scientifiques n'induisent pas de contraintes réglementaires pour le propriétaire foncier
- Repositionnement du phytomanagement dans le contexte wallon de gestion de foncier anthropisé
- Sensibilisation d'acteurs économiques qui voient dans le phytomanagement une voie de valorisation alternative de leur « foncier »

Perspectives

- Calendrier actualisé

Action	Description	2016	2017												2018												2019												2020												2021					
		10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6																																													
Action 1	Sélection des sites	1												1																																										
Action 2	Elaboration des projets appliqués													2																																										
Action 3	Mise en œuvre du projet																																																							
3a	Caractérisation initiale du sol																																																							
3b	Préparation du site et du sol																																																							
3c	Plantations																																																							
3d	Suivi																																																							
Action 4	Communication et valorisation du projet																																																							

- CSC à finaliser pour 3 sites
- Activités terrain à démarrer (plantation) pour 3 sites
- Activités terrain (suivi) à poursuivre

MERCI !



Les financeurs



SAMEN MAKEN WE
MORGEN MOOIER
OVAM



Les opérateurs



AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, DE L'OVAM, DE LA PROVINCE WEST-VLAANDEREN ET DE LA WALLONIE | MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELING, OVAM, WEST-VLAANDEREN, DE GEDREVEN PROVINCIE EN WALLONIË